

## **DELIBERATION DD2026\_053**

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 17 avril 2026

**LE 23 avril 2026**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de  
**M. Jacques AUZOU**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	82
Présents	80
Votants	82
Pouvoirs	2

Secrétaire de séance : M. Pascal PROTANO

### **DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS 24)**

#### **PRESENTS :**

Mme ALARCON, M. AMELIN, M. ANDRIEUX-CASSANT, M. AUTHIER, M. AUZOU, Mme AZEVEDO SOUSA, M. BARA, M. BECKER, Mme VOLPATO, M. BERGOUNIOUX, M. BIJOU, Mme BONNAUD-CATTEROU, M. BRIZARD, M. CADET, Mme CASTANIE, Mme CASTAGNEDE, Mme CHABREYROU, M. CHANTEGREIL, M. CHAPOUL, M. CIPIERRE, Mme CORNUT, Mme DAVID, M. DELCROS, M. DEMARET, M DENIS, M. DOBBELS, Mme DORET, Mme DRUILLOLE, Mme DUMONCEAU, Mme DUPUY, M. DURU, M. FALLOUS, Mme FAURE, Mme FAURE, M. FERRAZZI, Mme FOLGADO, M. FOUCHIER, Mme FRUGIER, M. GARRIGUE, M. GEOFFROID, M. GEORGIADES, M. GUILLEMET, M. GUILLET, Mme JARRIGE, M. JAUBERTIE, Mme KERGOAT, M. LAGUIONIE, M. LAVITOLA, M. LECOMTE, M. LEGAY, M. LE MAO, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, Mme MAGNANOU, M. MALLET, Mme MARCHAND, Mme MARRACHE, M. MARTIN, M. MARTY, M. MASO, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, Mme VILLENEUVE, M. MOISSAT, Mme MOREAU, M. MOSSION, M. MOTARD, M. NARDOU, M. NOYER, M. PAUTARD, M. PIERRE NADAL, M. POUJOL, M. PROTANO, M. REYNET, M. ROLLAND, Mme ROUX, Mme SALINIER, Mme SAUVAGE, M. SEGUY, M. SERRE, M. TALLET, M. WEBER

#### **POUVOIR(S) :**

M. DUNOYER donne pouvoir à M. CADET

M. DETRIEUX donne pouvoir à Mme VILLENEUVE

## DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS 24)

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Considérant que** le Service départemental d'incendie et de secours de la Dordogne (SDIS 24) est un établissement public administratif chargé d'assurer, à l'échelle du département, l'organisation, la préparation et la mise en œuvre des missions de sécurité civile à savoir la protection des personnes, la lutte contre l'incendie et la gestion des sinistres et la prévention et l'anticipation des risques.

**Que** le SDIS 24 est financé par le Conseil Départemental mais également par le bloc local (communes et intercommunalités), financement qualifié de « contingent incendie ».

**Qu'en** 2017, le Grand Périgueux s'est substitué aux communes membres, par transfert de compétence, et acquitte annuellement ce contingent incendie.

**Que** de ce fait, le Grand Périgueux est représenté au sein du conseil d'administration du SDIS 24 par un représentant qu'il convient de désigner.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de désigner Monsieur Franck MOISSAT comme représentant du Grand Périgueux au conseil d'administration du SDIS 24.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 04/05/2026	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 04/05/2026	Périgueux, le 04/05/2026
Le secrétaire de séance Pascal PROTANO	Le Président Jacques AUZOU